

---

---

# R.H.I.P.A. 2017 - FICHE D'INFORMATION

---

---



**Raid Hivernal de Patrouilles Alpines de l'UNOR**  
**Organisé par l'Association des Réservistes de la Savoie et soutenu par le 13<sup>ème</sup> BCA**  
**Avec le concours de la DMD 73**

**Lieu :** Alpe d'Huez (38 750) **Date :** 4 et 5 mars 2017.

**Epreuves pratiques** (Samedi après-midi à partir de 14h00, soirée et dimanche matin)

- ➔ Observation et topographie de montagne – Epreuve écrite 100 points (1 équipier sur 3) - (samedi soir après repas);
- ➔ Sécurité en montagne – Epreuve écrite 100 points (1 équipier sur 3) - (samedi soir après repas);
- ➔ Connaissance des Alpes – Epreuve écrite 100 points (1 équipier sur 3) - (samedi soir après repas);
- ➔ Recherche ARVA – Epreuve écrite 200 points – (samedi après-midi de 1400 à 1800).

**Tenue :** tenue de combat au chalet (veste ou pull-over).

**Hébergement :** Poste de montagne du 93<sup>ème</sup> RAM de L'Alpe d'Huez pour les organisateurs, les compétiteurs militaires de réserve et les réservistes honoraires.

**Accueil :** En gare de GRENOBLE pour l'arrivée en TGV provenance de PARIS (le préciser sur la fiche d'inscription) et au poste de montagne le samedi à partir de 14 heures. (Possibilité de repas samedi midi en sus. A préciser obligatoirement sur la fiche d'inscription).

**Repas :** Assuré du samedi soir au dimanche midi.

**Participation aux frais :** 40 €uros par personne maximum (à verser à l'arrivée au poste de montagne) variable selon le statut, correspondant à l'hébergement, l'alimentation du samedi soir au dimanche midi, l'organisation de l'épreuve et un cadeau (en 2017 un tee-shirt technique floqué manche longue)

**Récompenses :** la coupe du challenge " Colonel STUMM " récompensera l'équipe qui fera le meilleur temps au parcours. Plusieurs autres récompenses en fonctions des différents classements.

**Parcours à skis** (dimanche matin)

Parcours chronométré (noté sur 1.700 points) nécessitant skis et peaux de phoque par équipe de trois militaires de réserve (grade indifférent).

**Durée, Dénivellation :** 3 heures (maximum) avec 1200 mètres de montée et 1200 mètres de descente, avec dé-phoquage-re-phoquage possible en cours de parcours.

**Tenue:** militaire uniforme par équipe ;

**Composition du sac :** Coupe-vent (haut de goretex), gourde, vivres de course, paire de gants supplémentaire, couverture de survie ou équivalent, ... 1 pelle et 1 sonde par équipe.

**NB :** des pénalités pourront être appliquées pour sac non conforme, défaut de cohésion ou non-respect du tracé.

**Renseignements complémentaires et fiches d'inscription (par courriel) :**

**Lieutenant-colonel MIGUET (ARS) tél. personnel: 06 60 76 61 99 Courriel: [miguet.jc@wanadoo.fr](mailto:miguet.jc@wanadoo.fr)**

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 février 2017. L'effectif est limité à 20 équipes de 3 skieurs (dans l'ordre des inscriptions). Pour faire ce parcours, il est nécessaire d'avoir un niveau de ski au moins égal à celui du Brevet de Ski militaire (B.S.M.), d'avoir passé une visite médicale dans les six mois précédents, d'être convenablement assuré .